

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Frédéric ABECASSIS, Marc ANDRÉ, Noël ANDRE, Sylvie APRILE, Fabien ARCHAMBAULT, Laurence BADEL, Dominique BARJOT, Arnaud BAUBEROT, Sébastien BERTRAND, Axelle BRODIEZ-DOLINO, Walter BRUYERE-OSTELLS, Stéphanie BURGAUD, Maurice CARREZ, Manuel CHARPY, Olivier CHATELAN, Sophie CHAUVEAU, Fabien CONORD, Bernard CUBY, Isabelle DASQUE, Gilles DELLA VEDOVA, Bruno DELMAS, Anne DOUSTALY, Emmanuel DROIT, Michel FABRÉGUET, Stéphane FRIOUX, Yvan GASTAUT, Julien HAGE, Claude HERAUDET, Pierre-Olivier HOCHARD, Arnaud HOUTE, Xavier HUETZ DE LEMPS, Stanislas JEANNERESSON, Pierre KARILA-COHEN, Jean LE BIHAN, Aurélien LIGNEREUX, Séverine-Antigone MARIN, luc MARTHINET, Charles-François MATHIS, Guillaume MAZEAU, Jean-Luc PINOL, Jenny RAFLIK, Emmanuelle RETAILLAUD-BAJAC, Vincent ROBERT, Frédéric TRISTRAM, Jean-Michel VASQUEZ

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Sujet : « Le travail des femmes en France du début du XIX^e siècle à la fin de la Seconde Guerre mondiale ».

L'épreuve écrite d'histoire s'est déroulée dans le cadre de la Banque d'épreuves littéraires commune aux Écoles Normales Supérieures de Paris, Lyon et Cachan, à l'École des Chartes et à d'autres grandes écoles désireuses de sélectionner pour leur propre oral des candidats au niveau reconnu. Le jury, profondément remanié par rapport à l'année précédente, était constitué de 44 correcteurs (voir supra), agréés par l'ENS de la rue d'Ulm (20), l'ENS de Lyon (20) et l'École des Chartes (4). Ces derniers ont été répartis en 11 groupes de 4 examinateurs qui ont eu pour tâche d'assurer à chaque copie une double correction équitable, reposant sur les recommandations précises données par les directions des trois écoles précitées. Le but de ce dispositif était d'éviter une sévérité excessive, défavorable par nature aux candidats sous-admissibles, ou un laxisme coupable, qui aurait fait perdre leur crédibilité aux résultats d'ensemble. Il s'agissait aussi d'harmoniser autant que possible les moyennes et les écarts types des différents groupes, tout en utilisant au mieux la totalité du spectre des 20 points. On peut dire, sans autosatisfaction déplacée, que ces objectifs ont été d'autant mieux atteints qu'ils ont été patiemment expliqués et bien acceptés par l'ensemble des correcteurs.

Le nombre de candidats ayant composé cette année est de 4027 (4128 inscrits) contre 3998 en 2010. La moyenne générale des notes s'est élevée à 9,89, soit une progression spectaculaire de 1,45 points liée aux directives précitées. Les notes supérieures ou égales à 5 ont représenté 13,16% du total des copies (19,45% en 2010), celles allant de 5,5 à 9,5 inclus 36,62% (43,79% en 2010) et celles supérieures ou égales à 14 18,72% (8,95% en 2010). Comme l'année précédente, les copies réduites à une introduction, une simple ébauche du plan ou quelques considérations sur la difficulté de la condition khâgnale n'ont représenté qu'une part minime du total, moins d'une centaine. Nous voyons ainsi que les devoirs très faibles sont plutôt en régression et que les candidats restent très majoritairement conscients de

la nécessité de ne pas abandonner dès la première heure de l'épreuve. Par ailleurs, la proportion de très bonnes prestations a augmenté de manière significative ; ce fait est plutôt rassurant bien qu'il tienne pour une part à l'effort opéré par le jury pour remonter la moyenne générale de l'épreuve. Au demeurant, la majorité des copies reste tout de même inférieures à la moyenne, avec près d'un quart comprises entre 7,5 et 9,5, ce qui n'est pas déshonorant mais reste médiocre dans un contexte de rehaussement de la moyenne. Néanmoins, la progression globale du pourcentage des notes comprises entre 10 et 13,5 (25,72%) est un facteur qui aidera sans doute des candidats cubes ou bicas non admissibles à postuler dans de bonnes conditions à des mastères à numerus clausus au sein de nos universités.

Le sujet choisi cette année pour la composition d'histoire a porté sur l'ensemble de la période traitée par le programme d'écrit (« les mondes du travail en France de 1789 à 1946 »). On a laissé en effet aux candidats la possibilité de faire débuter le XIX^e siècle en 1789 ou à l'époque napoléonienne, pourvu que leur choix fût explicitement ou implicitement justifié. Par conséquent, ledit sujet faisait appel à des connaissances larges, permettant de déceler le sérieux et l'équilibre de la préparation. Il avait aussi l'avantage de mettre en relation l'histoire classique du travail avec l'histoire des genres, aujourd'hui en plein développement. Les correcteurs pouvaient ainsi juger de la capacité des candidats à s'approprier de nouveaux champs historiques au cours de leurs années de préparation. Ajoutons que l'immense majorité des impétrants a évité le hors-sujet, ce qui a apporté la preuve que le libellé était suffisamment clair pour éviter les ambiguïtés.

Les introductions trop courtes ou bâclées sont en recul par rapport aux années précédentes. Rares sont celles qui n'atteignent pas une page. Il y a donc eu prise de conscience de l'importance de cette partie décisive du devoir. Malheureusement, il subsiste un certain manque de rigueur dans la manière de la mettre en œuvre.

Le premier élément, à savoir la définition des termes et la justification des dates retenues, est incomplet dans de nombreux cas, voire inexistant dans presqu'un tiers des copies (!). Or, dans le cadre de la réflexion, il était important de signaler que l'expression « travail des femmes » n'était pas équivalente au terme « travail féminin », plus étroit et surtout très connoté. Il fallait aussi distinguer d'emblée « l'activité » des femmes de « l'emploi » des femmes puisque pendant trop longtemps il fut considéré, en particulier au niveau statistique, qu'une femme au foyer n'était pas vraiment active, bien que tout indiquât le contraire dans une grande majorité de cas. S'interroger sur le travail invisible constituait donc l'un des enjeux du sujet. Dans le même ordre d'idée, il fallait bien séparer, d'un point de vue sémantique, le travail à domicile du travail à l'extérieur du foyer (désapprouvé, pour ce dernier, par une partie considérable des contemporains). Il était nécessaire aussi de bien différencier le travail salarié du travail non salarié. C'est au prix de cette clarification initiale qu'une problématisation correcte et une périodisation cohérente devenaient possibles.

Pour ce qui est des dates, il aurait été bienvenu d'expliquer brièvement pourquoi on faisait le choix de démarrer en 1789, en 1791, voire au moment de la rédaction du Code civil. Les meilleurs candidats auraient ainsi pu montrer qu'ils savaient prendre en compte l'articulation entre le travail des femmes et plus généralement la condition féminine. Le programme s'arrêtant en 1946, il était assez logique de terminer son devoir à cette date. Mais encore fallait-il expliquer que c'était un moment non négligeable dans l'histoire des femmes françaises puisque pour la première fois leur égalité avec les hommes était reconnue formellement par la Constitution.

La justification du sujet, autre point fort de l'introduction, a été dans l'ensemble un peu mieux réussie. Beaucoup de candidats ont su montrer en gros que le travail des femmes était une question centrale pour l'économie et la société, question dont l'importance s'est peu

à peu révélée aux yeux des autorités, des forces sociales et du corps civique. Par contre, seule une petite minorité de copies a insisté sur la montée en puissance de l'histoire du genre et sur les progrès qu'elle a apportés à notre connaissance des mondes du travail en renouvelant les perspectives d'analyse et d'approche.

Si la plupart des candidats ont songé à établir une problématique, celle-ci est restée trop plate, hélas, dans la majeure partie des copies, certains impétrants se contentant de mettre le libellé du sujet à la forme interrogative. Il y avait pourtant des questions simples qui pouvaient être dégagées par un étudiant de bon sens :

- Y-a-t-il eu ou non, en un siècle et demi, des progrès décisifs dans la reconnaissance du travail féminin ?
- Si évolution il y a eu, quelles en ont été les principales causes ?
- Quels obstacles, à l'inverse, se sont dressés face aux femmes qui souhaitaient travailler et être reconnues à leur juste place ?

La liste n'est pas close et il y avait bien d'autres fils conducteurs possibles. Il faudra donc continuer à insister, dans la préparation au concours, sur la nécessité de bâtir les devoirs autour d'une question pertinente qui permette une réelle discussion, menant ainsi à une analyse qui ne soit pas unilatérale ou trop fade.

L'annonce du plan, quant à elle, est devenue un réflexe. C'est une première victoire. Mais un bon dixième des candidats s'en dispense encore, au grand dam des correcteurs qui cherchent ensuite les articulations de leur devoir, et se trouvent bien sûr beaucoup moins disposés à l'indulgence.

Pour la construction générale du devoir, le jury s'est voulu tolérant. Il avait pour consigne d'accepter aussi bien les plans thématiques que les plans chronologiques, dans la mesure où ils étaient justifiés et correctement argumentés. Au moment de la réunion générale de remise des copies, chacun des deux types de plan avaient d'ailleurs fait l'objet d'une présentation et d'une discussion au sein des correcteurs. Les candidats ont pour leur part privilégié à une très large majorité l'approche par grandes périodes, mais parfois de façon trop mécanique, en plaquant par exemple un schéma très général d'analyse où se succédaient dans l'ordre la proto-industrialisation, la deuxième industrialisation et enfin l'époque taylorienne, avec quelques digressions sur la percée du secteur tertiaire. Cette façon de procéder était pour le moins maladroite ; elle poussait le candidat à privilégier outrageusement certaines activités par rapport à d'autres et surtout, elle ne mettait pas en exergue le problème spécifique du travail des femmes et de sa reconnaissance par la société. D'autres ont préféré insister sur le passage progressif d'un système centré sur le travail domestique, où les femmes restaient confinées dans certains types de tâches peu valorisés, à un système où le travail salarié des femmes hors du foyer, devenu beaucoup plus courant, a créé un débat social et permis peu à peu aux travailleuses de se dégager de certains carcans. C'était plus pertinent, mais pas toujours finement mené. La coupure chronologique de la Première Guerre mondiale s'est imposée à de très nombreux impétrants comme essentielle. Pour les coupures antérieures par contre, ils ont souvent fluctué entre les premières tentatives de législation du travail dans les années 1840, la fin du Second Empire (avec quelques allusions chez certains à l'œuvre sociale de la Commune) ou bien les années 1880-1890, symboles à leurs yeux de l'émergence de nouveaux modes de travail. Aucun de ces découpages n'a fait en soi l'objet d'une sanction, à condition d'être argumentés, mais il est clair que le jury attendait qu'on portât une attention plus forte à des éléments comme l'évolution du statut juridique de la femme à l'intérieur et à l'extérieur de la famille, à l'ouverture de l'enseignement aux filles, à l'élargissement de la palette des métiers possibles et à la place des femmes dans les luttes sociales pour une meilleure reconnaissance en tant que travailleuses.

En fait, c'est la construction de sous-parties cohérentes et bien enchaînées entre elles qui a semblé poser le plus de problèmes aux candidats. Beaucoup se sont encore contentés de définir les contours de trois grandes parties, puis ont déversé à l'intérieur un flot d'arguments, qui n'étaient pas toujours dénués d'intérêt certes, mais qui, lancés au hasard de leur inspiration, finissaient par ressembler à une bouillie informe. C'est un procédé inacceptable, car le but de la préparation est d'amener les candidats non pas à être des singes savants, mais à savoir s'exprimer de manière structurée sur un sujet donné à partir d'une information pertinente. Faut-il préconiser le retour à l'apprentissage de la méthode du plan en 27 parties, sous-parties et paragraphes ? En tout cas, il convient de réagir car il y a urgence à insister en priorité sur la clarté du plan et de la démonstration. Au demeurant, lorsque cette propension à négliger les enchaînements se conjugue avec une écriture pénible et un texte parfois sans un saut à la ligne, chacun peut imaginer le calvaire du correcteur dont la fonction, nous le rappelons, n'est pas de reconstruire un texte pour en tirer ce qui pourrait en être la « substantifique moelle ».

Comme trop souvent hélas, les conclusions ont encore donné lieu, en majorité, à un véritable sabotage. Trop courtes (10 à 15 lignes), rédigées dans la fièvre des cinq dernières minutes de composition, se contentant en général d'un vague résumé, voire d'une reprise de l'annonce du plan (!), elles ont dans l'ensemble ignoré l'art de la « chute » qui s'apparente pourtant à la fameuse « sortie » en gymnastique. Serait-il possible, enfin, que ce problème soit traité à la racine durant les années de préparation, ne serait-ce que par des exercices spécifiques ? Nous serions heureux d'y avoir modestement contribué. En effet une conclusion se rédige au brouillon avant de passer à l'écriture d'ensemble de la copie. Il en va d'ailleurs de même de l'introduction qui est élaborée en fonction de la conclusion et vice-versa.

Si le style écrit des candidats n'est pas catastrophique, sauf pour une minorité de copies, il reste dans beaucoup de cas assez plat, avec une tendance à la répétition de formules standard, parfois jargonnantes. Les membres du jury n'attendent pas du Victor Hugo, ni même du Patrick Rambaud, mais rappelons qu'un minimum d'élégance ne nuit pas, surtout lorsqu'on postule à l'entrée dans une ENS. L'orthographe pour sa part mériterait un meilleur sort que ce que nous en avons vu. Les copies sans fautes sont une denrée en voie de disparition et seul un quart d'entre elles reste dans la limite raisonnable d'une dizaine. Il est beaucoup plus courant d'en trouver 20 à 30, soit 2 par page, sans parler naturellement des devoirs indignes de figurer dans le lot. Notre langue mérite mieux et il faudrait cesser de penser que l'orthographe est la science des ânes, comme a pu l'affirmer, péremptoire, un personnage dont nous avons oublié le nom.

Venons-en maintenant au contenu historique proprement dit. Pour sa grille indicative de correction, le jury avait repéré entre 20 et 30 items. Plus un candidat se rapprochait de ce chiffre, meilleure était en principe sa note. Dans leur majorité, les devoirs ont réussi à évoquer, même succinctement ou de manière dispersée, deux-tiers ou plus des éléments jugés importants. Mais certains thèmes ont été plutôt négligés, à la surprise parfois des correcteurs.

Pour la première moitié du XIX^e siècle, il fallait commencer par rappeler que, durant longtemps, pour les femmes, comme pour les hommes, la pluriactivité constituait une clé de la survie économique des ménages. Cela n'a pas toujours été signalé. Il y a eu également trop peu de développements consacrés aux servantes de ferme, aux journalières et aux saisonnières, pourtant fort nombreuses. Les femmes de paysans indépendants ont eu droit à de meilleurs commentaires, mais la description de leurs activités est restée dans le flou, sinon pour préparer la soupe et s'occuper des enfants et du jardin ... Des professions comme les lavandières et les lingères ont été, quant à elles, presque oubliées alors qu'elles étaient

essentielles pour la vie urbaine. La figure pourtant connue de Gervaise aurait pu attirer leur attention. Le monde des auberges a été pour sa part ignoré, à croire que les candidats tiennent en exécration ce lieu supposé de perdition ! Or, il y avait là de nombreuses travailleuses, les femmes de l'époque n'étant pas toutes confinées derrière un rouet ou un métier à tisser (l'industrie à domicile a été un grand morceau de bravoure des copies). Les nourrices ont également peu inspiré les candidats, alors qu'il y a des monographies les concernant. Quant aux nonnes, personne ou presque n'en a parlé, en dépit de leur nombre non négligeable. Les prostituées ont semblé intéresser par contre davantage nos apprentis historiens, pour quelques-uns jusqu'à l'obsession, bien qu'une majorité ait préféré tout de même éviter le sujet.

En ce qui concerne la période allant en gros du Second Empire à la Première Guerre mondiale, beaucoup trop de candidats ont paru penser que le travail industriel à domicile était en voie de disparition. Le concept de « *sweating system* » était manifestement ignoré, de même que les innovations qui permettaient, comme la machine à coudre, de rentabiliser à nouveau le travail isolé à la tâche. On peut noter aussi une incapacité récurrente à présenter ce qu'on appelait les « métiers féminins de l'industrie ». Il a été dit qu'ils étaient en progression, mais sans préciser dans quelles branches et pour quels types de tâches. Il est évident par ailleurs que le travail en usine reste une abstraction pour les jeunes impétrants qui n'en ont sans doute jamais vu une de l'intérieur. Mais cela pose plus largement le problème de l'utilisation d'exemples précis dans l'enseignement, appuyés sur des documents iconographiques et des témoignages. De plus, trop de devoirs ont laissé penser que le petit commerce n'aurait plus été, dès cette époque, un pourvoyeur important de main-d'œuvre féminine alors que les « grands magasins », supposés être la quintessence des nouveaux modes d'échanges, ont eu droit à un traitement de faveur, sans rapport avec leur part réel dans l'emploi global des femmes hors de Paris et de quelques grandes villes. La domesticité a été traitée quant à elle comme un ensemble indifférencié alors qu'il existait des hiérarchies entre la bonne à tout faire et la gouvernante. Plus généralement, le développement du tertiaire a surtout été abordé au travers de professions somme toutes assez marginales à l'époque considérée, comme les dactylographes et les infirmières. De surcroît, quelques poncifs ont eu la vie dure. Les femmes par exemple ont été décrétées sans nuances peu combatives, bien qu'on ait souligné ici ou là leur volonté d'accès à la dignité. Du coup, leur part dans les conflits du travail n'a pas été suffisamment soulignée, quand elle n'a pas été tout de go ignorée. Il n'y a pas eu non plus, dans maints devoirs, d'analyse concernant l'accès progressif des filles à l'enseignement primaire puis secondaire : le fait a été souvent noté, mais sans montrer ses conséquences concrètes sur le marché de l'emploi. Enfin, les progrès de la législation concernant la place des femmes dans la famille et la société ont été mentionnés par une bonne moitié des copies, mais sans s'ériter les différents domaines et les limites évidentes du processus.

La période postérieure à 1914 a posé aussi des problèmes aux candidats. La Première Guerre mondiale a été présentée, à juste titre, comme un moment important dans l'histoire du travail féminin. En outre, les candidats ont pour la plupart compris qu'elle n'avait pas débouché sur un bouleversement de la condition des femmes au travail. Mais le développement de l'organisation scientifique du travail a été trop fréquemment surévalué alors qu'il a concerné pour l'essentiel les industries de guerre et n'a affecté en gros que les unités d'une certaine taille dans certaines branches, fait qui n'a pas été précisé et a donc entretenu des illusions sur la soi-disant taylorisation « massive » de l'industrie. La place nouvelle des femmes au sein des exploitations agricoles n'a pas non plus été étudiée avec suffisamment de rigueur (on l'a sous-estimée), de même que n'a pas été souligné le départ de nombreuses ouvrières agricoles vers des emplois mieux rémunérés. Quant aux mutations des activités tertiaires, elles n'ont été abordées que superficiellement, alors qu'il y avait là matière à réflexion plus approfondie. Les correcteurs ont eu le plaisir de constater néanmoins que

beaucoup de candidats étaient conscients des régressions qu'avait subies l'emploi des femmes durant l'entre-deux-guerres. Il aurait fallu cependant les nuancer et les préciser davantage ; dans les années 20, s'il est vrai que le monde de l'industrie a licencié un certain nombre de femmes, ce n'est pas dans toutes les branches ni en continuité ; d'autre part, dans le tertiaire, l'embauche de femmes a continué de progresser, en particulier grâce aux progrès de la scolarisation féminine. Pour être mis en perspective, ces points exigeaient une meilleure connaissance de la conjoncture spécifique de la période. Pour les années 30, les effets délétères de la crise sur l'emploi des femmes ont été signalés par un bon tiers des copies, mais sans donner de détails à ce sujet. L'année 1936, pour sa part, a souvent été perçue au travers de clichés ; la figure de l'ouvrière a semblé se résumer à Simone Weil qui était tout sauf une prolétaire ! Vichy, quant à lui, a été généralement traité en quelques lignes, alors que la philosophie maréchaliste et son discours sur le rôle des femmes étaient significatifs de blocages sociétaux profonds et durables. Enfin, les années de la Libération sont passées à la trappe beaucoup plus souvent qu'elles n'auraient dû, et les copies qui ont pensé à les analyser ont surestimé les innovations qu'elles avaient apportées.

À titre plus général, beaucoup de copies ont présenté des faiblesses sur les points suivants de l'argumentation :

- la part du travail industriel a été survalorisée par rapport aux autres secteurs d'activité alors que les femmes tenaient une place tout aussi importante, voire supérieure, dans l'agriculture et les services. Il convenait de se souvenir aussi que le modèle français d'industrialisation était très différent de ceux du Royaume-Uni et de l'Allemagne.
- Le contenu concret des activités et des métiers exercés par les femmes a été abordé de manière très vague, pour manier un euphémisme. Or, dans notre discipline, il convient d'avoir une approche précise des phénomènes, l'analyse abstraite devant reposer sur des cas d'espèces très concrets.
- Dans leurs démonstrations, les candidats ont utilisé un certain nombre d'exemples, mais trop souvent les mêmes : dentellières du Puy, employées de la Samaritaine, tisseuse à domicile, pool de dactylos. Un peu d'originalité n'aurait pas nu.
- Enfin, la plupart des devoirs ont été implicitement victimes d'une sorte de téléologie de la libération de la femme, d'un messianisme du genre sans doute sympathique, mais maladroitement plaqué sur le sujet. Or, il est important de ne pas s'enfermer dans une vision linéaire de l'histoire entraînée dans une dynamique continue de progrès.

En résumé, le cru 2011 n'a rien eu de catastrophique par rapport à celui des années précédentes. Mais il a révélé, une fois de plus, des lacunes récurrentes que l'on ne cherche malheureusement pas à combler avec assez de vigueur : une construction insuffisante des devoirs, des raisonnements désincarnés et unilatéraux, agrémentés de discours plus ou moins à la mode, une tendance au jargon plutôt qu'à la réflexion autonome, un respect insuffisant de la langue française et, pour quelques-uns, une panique insurmontable devant la feuille blanche.

Indiquons en creux quelques remèdes possibles : mettre l'accent sur la technique d'élaboration des devoirs, revenir au concret, dire les choses avec simplicité et le plus possible d'élégance, redonner la priorité à l'usage rigoureux de la langue et apprendre à maîtriser ses angoisses.

Armés de ces principes, les futurs candidats auront ainsi plus de chances de plaire à un jury qui ne demande qu'une chose : être séduit, afin de lire avec un intérêt soutenu une argumentation appuyée sur un nombre raisonnable d'exemples traités avec précision.